

L'interdépendance dans la recherche partenariale

Anne-Marie Nolet, Marie-Marthe Cousineau, Josiane Maheu and Lise Gervais

Volume 29, Number 1-2, Spring 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1043406ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1043406ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Nolet, A.-M., Cousineau, M.-M., Maheu, J. & Gervais, L. (2017).
L'interdépendance dans la recherche partenariale. *Nouvelles pratiques sociales*, 29(1-2), 271–287. <https://doi.org/10.7202/1043406ar>

Article abstract

This case study was conducted as part of the documentation of a research partnership. It aims to understand the development of the investigated team using the concept of interdependence, defined as the mutual valorization of each partner's resources. The results highlight the nature of the resources valued by partners, and the importance of negotiation in the construction of this valorization. Following this analysis, we propose to apprehend the notion of expertise not as an individual characteristic, but as a social construct made possible by the meeting of mutually interested parties.



P E R S P E C T I V E S

L'interdépendance dans la recherche partenariale

Anne-Marie NOLET

Candidate au doctorat en criminologie
Université de Montréal

Marie-Marthe COUSINEAU

Professeure titulaire
Université de Montréal

Josiane MAHEU

Coordonnatrice de projets
Relais-femmes

Lise GERVAIS

Coordonnatrice du développement et de la liaison
Relais-femmes

Cette étude de cas s'inscrit dans le cadre d'un processus de documentation d'un partenariat de recherche et d'action entre chercheur.e.s et partenaires de terrain. Elle vise à comprendre le développement de l'équipe étudiée à travers le concept d'interdépendance, défini comme une valorisation mutuelle des ressources des membres de l'équipe. Les résultats mettent en

lumière la nature des ressources valorisées et l'importance de la négociation dans la construction de cette valorisation. Suivant cette analyse, nous proposons d'appréhender l'expertise non pas comme une caractéristique des personnes, mais plutôt comme une construction sociale rendue possible par la rencontre d'acteurs et d'actrices mutuellement intéressés.

Mots-clés : recherche partenariale, interdépendance, complémentarité, théorie des échanges sociaux

This case study was conducted as part of the documentation of a research partnership. It aims to understand the development of the investigated team using the concept of interdependence, defined as the mutual valorization of each partner's resources. The results highlight the nature of the resources valued by partners, and the importance of negotiation in the construction of this valorization. Following this analysis, we propose to apprehend the notion of expertise not as an individual characteristic, but as a social construct made possible by the meeting of mutually interested parties.

Keywords: research partnership, interdependence, complementarity, social exchange theory

Le partenariat de recherche et d'actions Trajectoire de vie, de violence, de recherche d'aide et de recours aux services des femmes victimes de violence conjugale en contextes de vulnérabilité (Trajetvi¹) rassemble 18 chercheur.e.s et 14 regroupements de partenaires de milieux de pratique diversifiés. Son objectif principal étant de réaliser des recherches conduisant au développement d'un modèle d'actions concertées en violence conjugale, il s'agit d'un projet qui part de la volonté de développer des actions concrètes adaptées aux milieux de pratique qui interviennent auprès des femmes victimes de violence conjugale. La production de connaissances et d'actions y est vue comme un processus de coconstruction mettant à profit l'expertise des chercheur.e.s et celle des milieux de pratique. En violence conjugale, la pertinence du travail en partenariat est claire considérant la complexité de la problématique et des pratiques multisectorielles y répondant.

1. Voir Trajetvi.ca. Ce projet est financé dans le cadre du programme Subventions de partenariat du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

La complémentarité des expertises et des cadres de référence constitue la principale richesse du partenariat (Boutin et Le Cren, 2004). Une telle approche contribue cependant à créer un contexte de travail particulier qui requiert que certains principes soient respectés afin que tous les acteurs et actrices impliqués puissent avoir le sentiment de contribuer et d'être respecté.e.s (Boutin et Le Cren, 2004 ; Clément *et al.*, 1995 ; Clément *et al.*, 1999 ; Ross *et al.*, 2010). La théorie des échanges sociaux, développée par Blau (1964), permet d'englober la complémentarité, la contribution et le respect partagés sous le concept d'interdépendance, défini comme une condition des relations dans lesquelles les parties valorisent mutuellement leurs ressources. Elle offre ainsi une lunette pertinente pour appréhender le développement d'un partenariat de recherche et d'action comme Trajetvi.

Le présent article repose sur une étude de cas qui répond à un objectif spécifique de Trajetvi consistant à documenter le développement du partenariat au sein de l'équipe. Il s'agit d'analyser les échanges entre les membres à partir du concept d'interdépendance conçu à la lumière de la théorie des échanges sociaux (Blau, 1964). À partir des résultats d'une étude qualitative menée auprès de 21 membres de l'équipe, nous soutenons principalement que l'interdépendance facilite l'échange de ressources et l'obtention de retours sociaux d'une part, et qu'elle est favorisée par la négociation d'autre part. Voyons d'abord comment Trajetvi envisage le partenariat, avant de s'intéresser à la façon dont il se réalise dans cette équipe.

LA RECHERCHE PARTENARIALE

Contrairement à la simple collaboration entre chercheur.e.s et praticien.ne.s, la recherche partenariale doit être conçue comme un processus à long terme qui s'étend sur toutes les étapes d'un projet, de sa conceptualisation à la diffusion des résultats (Clément *et al.*, 1995 ; Ross *et al.*, 2010). La négociation est partie intégrante de ce processus (Clément *et al.*, 1995 ; Goldberg et Comins, 2001 ; Ross *et al.*, 2010). Ayant pour but d'assurer le respect des besoins, des intérêts et des préoccupations de l'ensemble des participant.e.s, elle est à l'image du partenariat : elle doit être vue comme un processus englobant les périodes avant, pendant et après le projet (Ross *et al.*, 2010).

L'action constitue un autre élément important du processus partenarial. Si elle est pour certains un produit de la négociation (Soulard *et al.*, 2007), les étapes de la recherche partenariale énoncées par Ross *et al.* (2010) et appuyées par divers auteur.e.s (Clément

et al., 1995 ; Minkler, 2005) soutiennent qu'action et négociation doivent évoluer conjointement. Trois temps du processus d'action et de négociation peuvent être dégagés :

1. avant le démarrage du projet, les partenaires doivent être choisis, un plan de travail doit être entendu, la recherche doit être conceptualisée et un financement doit être trouvé ;
2. pendant le déroulement du projet, le transfert de connaissances doit être négocié et les résultats doivent être partagés d'une manière compréhensible ;
3. après la fin du projet, les partenaires universitaires doivent rester engagés auprès de ceux du terrain afin d'assurer la pérennité des interventions et de leurs effets.

Le processus partenarial doit donc permettre à chaque membre de faire partie de la négociation et de l'action et de s'y sentir respecté (Ross *et al.*, 2010). Cette posture contraste avec la vision traditionnelle dans laquelle les milieux de pratique sont objets plutôt que sujets de recherche (Clément *et al.*, 1995) et est d'autant plus pertinente considérant la richesse de leur savoir et la complémentarité des expertises (Boutin et Le Cren, 2004). La complémentarité va donc au-delà de la simple collaboration en sous-tendant que l'association des parties se fait sur la base d'une nécessité et d'un enrichissement mutuel et non seulement sur la base d'un simple désir de travailler ensemble. La complémentarité des membres d'une équipe en partenariat implique que leurs ressources et besoins diffèrent, et que les uns ont besoin de l'apport des autres.

LA COMPLÉMENTARITÉ VUE À TRAVERS LE CONCEPT D'INTERDÉPENDANCE

Telle que formulée par Blau (1964)², la théorie des échanges sociaux suggère que les personnes offrent leurs ressources (connaissances, conseils, matériel, services) de manière à recevoir, en échange, des retours sociaux (approbation, respect, pouvoir, prestige). L'obtention de retours dépend de la valeur attribuée aux ressources offertes : une personne

2. La théorie des échanges sociaux a fait l'objet de diverses critiques, notamment à l'égard de son caractère rationaliste considéré plus convaincant en contexte économique que sociologique (Health, 1976). Il est cependant possible de voir le partenariat comme un contexte dans lequel les acteurs font usage de leur rationalité : considérant les difficultés de la recherche partenariale documentées dans la littérature scientifique (voir entre autres Bergeron et Tourigny, 2011 ; Clément *et al.*, 1999 ; Goldberg et Comins, 2001), il paraît réaliste que les membres d'un partenariat puissent résister et poser un regard critique sur leurs relations lorsque l'effort qui leur est demandé leur semble grand ou que l'échange leur semble peu avantageux.

qui possède des ressources hautement valorisées est susceptible de retirer de grands retours de ses échanges. Au contraire, une personne ayant des ressources peu valorisées retirera peu de retours et pourrait même se retrouver en position de dépendance dans ses échanges. Nous appuyant sur cette théorie, nous proposons d'envisager la complémentarité des membres d'un partenariat de recherche comme une *interdépendance* dans laquelle les ressources des partenaires sont valorisées réciproquement et permettent l'obtention de retours sociaux satisfaisants de part et d'autre. Nous postulons que c'est à travers le développement d'une valorisation mutuelle (interdépendance) que l'échange en contexte partenarial peut être amorcé et que les retours sociaux peuvent être obtenus. Une valorisation unidirectionnelle (dépendance) pourrait rapporter des retours à la personne dont les ressources sont valorisées, mais les rapports seraient alors inégaux. L'inégalité étant un facteur d'échec des partenariats (Boutin et Le Cren, 2004 ; Clément *et al.*, 1999), de telles relations ne sauraient être considérées porteuses de succès.

Des conditions nécessaires à l'échange en contexte partenarial sont relevées dans les écrits. Les partenaires doivent d'abord être attirés les uns envers les autres, ce qui nécessite que leurs ressources respectives soient mutuellement valorisées. La valorisation des ressources est influencée par ce que Blau (1964) appelle l'opération d'intéressement, laquelle se réalise par des prises de paroles ayant pour but de montrer la valeur des ressources d'un individu ou d'un groupe. Ceux ayant plus d'opportunités de prise de parole sont à cet égard avantagés. Une telle situation doit être évitée en contexte partenarial, où la parole doit être équitablement distribuée. Nous postulons que c'est en ayant l'opportunité de prendre la parole de manière équitable et d'être entendu lors des prises de parole que se construit l'interdépendance et, par le fait même, le partenariat.

La théorie des échanges sociaux présente ensuite la confiance comme une forme d'assurance-prêt qui permet de diminuer la perception du risque que les personnes encourent en partageant leurs ressources. En ayant confiance, les partenaires acceptent de recevoir et/ou de donner sans crainte de se faire avoir. Des auteurs (Cropanzano et Mitchell, 2005) parlent d'un cycle qui s'autorenforce : l'obtention de retours confirme que la prise de risque était judicieuse, augmentant la confiance en vue d'échanges futurs.

Alors que certains contextes permettent naturellement l'instauration d'un sentiment de confiance, d'autres exigent que soit mise en place une négociation dans laquelle les personnes s'entendent quant aux conditions précises de l'échange à venir (Cropanzano et Mitchell, 2005). Les échanges négociés ne donneraient pas lieu à un sentiment de confiance aussi fort que les échanges qui sont spontanément réciproques (Molm *et al.*, 2000), mais,

dans certains contextes, la négociation peut s'avérer nécessaire. En contexte partenarial, où doivent travailler ensemble des personnes ayant des expertises et des cadres de référence différents, qu'on souhaite complémentaires (Boutin et Le Cren, 2004), la négociation est vue comme étant incontournable (Clément *et al.*, 1995 ; Goldberg et Comins, 2001 ; Ross *et al.*, 2010). Nous posons donc que la négociation des règles d'échange est une condition nécessaire au développement d'interdépendances et d'échanges mutuels fructueux en contexte de recherche partenariale.

LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

L'objectif principal de cette étude de cas est de comprendre l'articulation des échanges sociaux des membres de Trajetvi. Plus spécifiquement, il s'agit d'analyser, en utilisant la théorie des échanges sociaux, les ressources valorisées par les membres, les retours sociaux qu'elles permettent et les enjeux associés.

Pour ce faire, les principes et méthodes de l'analyse qualitative sont utilisés. Des entretiens semi-dirigés visant à prendre connaissance des attentes des participant.e.s à l'égard du projet et à préciser l'expérience qu'ils ou elles vivaient depuis ses débuts ont été réalisés un an après le démarrage de Trajetvi. Le seul critère d'inclusion était de faire partie de l'équipe ; il s'agit donc d'un échantillonnage par cas unique (Pires, 1997). Les 32 membres de Trajetvi ont été invités à participer et, parmi eux, 21 (11 chercheur.e.s et 10 partenaires terrain) ont répondu positivement. Une très grande majorité des participant.e.s (n=19) étant des femmes, ce qui est consistant avec la composition de l'équipe, les noms fictifs sont tous féminins et la présentation des résultats est féminisée afin de préserver l'anonymat des hommes interviewés. Une grille d'entretien a été construite en fonction des objectifs de l'étude et a été ajustée au fil des entrevues. La grille finale explore deux grands thèmes : les partenariats de recherche en général et le partenariat de recherche en construction dans le cadre du projet Trajetvi. Les entretiens ont duré en moyenne 30 minutes. Pour favoriser la participation des membres qui habitent à l'extérieur du lieu d'attache de la recherche et de ceux et celles pour qui le temps est un enjeu important, la majorité des entretiens a été réalisée par téléphone. Les entretiens ont été enregistrés, puis transcrits, codés et analysés.

Les données ont fait l'objet d'une analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2005). Une liste initiale de codes a été créée à partir des objectifs de l'étude et de la théorie des échanges sociaux. Cette liste a été ajustée en fonction des éléments qui émergeaient du

discours des interviewées. Quatre entretiens particulièrement riches ont d'abord été codifiés. Le degré d'inférence était d'abord très faible pour devenir ensuite plus élevé à mesure que des liens avec la théorie s'établissaient. Un arbre thématique a été dessiné en vue de l'analyse transversale de tous les entretiens, dont l'objectif était de mettre en lumière les récurrences et les distinctions entre les témoignages des interviewé.e.s. La généralisation des analyses présentées ici s'avère évidemment limitée puisqu'il s'agit d'une étude de cas.

L'INTERDÉPENDANCE DANS LE CADRE DE TRAJETVI

Témoignant de la richesse associée à la notion de complémentarité dans la recherche partenariale, les membres de l'équipe Trajetvi reconnaissent avoir besoin les uns des autres :

Les deux parties ont le gout de partager. Toi, t'as le gout de passer des connaissances puis t'as le gout aussi d'écouter les autres qui te passent leurs connaissances. Ça va dans les deux sens. (Josée, partenaire chercheure)

On a besoin des chercheurs autant qu'eux ont besoin de nous. (...) C'est d'accepter l'expertise de l'autre, ses forces et ses différences. (Amélie, partenaire terrain)

La complémentarité est donc vue comme une richesse, une vision qui peut être renforcée par le fait que Trajetvi est un partenariat de recherche et d'action nécessitant que les actrices de la pratique et de la recherche travaillent de concert vers un objectif commun. La nature des ressources valorisées et des retours sociaux souhaités et obtenus par les membres de l'équipe peut désormais être approfondie.

Les ressources valorisées et leur échange en contexte partenarial

Du point de vue des interviewées, la principale ressource des chercheuses est leur capacité à tirer des conclusions scientifiques à partir de données empiriques. L'importance de cette transformation des données brutes en produit prêt à être mobilisé a été mentionnée par plusieurs partenaires terrain, qui voient dans la recherche une occasion d'élargir leur compréhension d'un phénomène, d'améliorer les pratiques et d'appuyer leur discours et la quête de financement pour soutenir leurs activités :

Quand on veut approfondir un sujet, on n'a pas de statistiques appropriées. Ça c'est un besoin. (Valérie, partenaire terrain)

Ça s'avère indispensable si on veut monter un plaidoyer qui est solide. Ça fait partie de la réponse qu'on doit proposer aux acteurs politiques. La dimension académique doit être là pour qu'on puisse faire valoir les intérêts, les enjeux, transformer ce qui marche moins bien actuellement, proposer des nouvelles pratiques. (Agathe, partenaire terrain)

Les chercheuses fournissent donc leur savoir et savoir-faire pour transformer les données en produits qui peuvent être utilisés par les membres de l'équipe, partenaires comme chercheuses, selon les besoins.

Concernant les partenaires terrain, leur savoir, non seulement en ce qui a trait aux pratiques, mais aussi en ce qui concerne les intérêts et les préoccupations du milieu, constitue, de l'avis des chercheuses, une ressource importante qu'il importe de mettre de l'avant dans le développement des recherches :

Les gens de terrain ont une connaissance, ils ont une lecture, ils sont dans un contexte qu'on n'a pas et nous informent. C'est à nous de tenir compte de ça. (Danielle, partenaire chercheure)

Les interviewées, partenaires terrain comme chercheuses, mettent en lumière l'importance d'utiliser les connaissances, valorisées de part et d'autre, au profit d'un véritable processus de coconstruction, que toutes considèrent comme étant une condition gagnante du partenariat :

On conceptualise ensemble en tenant compte des intérêts du chercheur, mais aussi des intérêts du milieu de pratique. (Amélie, partenaire terrain)

C'est pas top-down. D'après moi un partenariat qui fonctionne, c'est bottom-up. (Rachel, partenaire chercheure)

Jasmine, une partenaire terrain, soutient qu'escamoter la contribution des milieux de pratique lors de la construction du projet les heurte et leur donne le sentiment d'être utilisés :

Parfois on a le sentiment que le milieu universitaire vient nous chercher parce que c'est utile pour avoir des subventions. Quand le projet est tout écrit (...) et qu'on nous sollicite comme partenaire, ça heurte les milieux.

Ce commentaire souligne le caractère processuel des partenariats de recherche, qui doivent débiter avant même l'obtention d'un financement (Ross *et al.*, 2010). Lorsqu'elles ne sont pas consultées à cette étape, les partenaires terrain peuvent percevoir le travail en silo comme un refus de leurs ressources. Lorsqu'elles n'ont pas de temps de parole (Blau, 1964) à ce moment crucial de la conceptualisation du projet, elles peuvent ne pas se considérer partie prenante et ne pas sentir leur expertise valorisée.

En plus de l'implication dans la construction du projet, l'analyse des données, de l'avis des partenaires terrain, doit se faire ensemble. Les chercheuses n'ont pas spécifiquement mentionné cette étape, mais ont parlé d'une co-construction à travers toutes les étapes du projet :

Les milieux de pratique ne veulent plus être dans une position passive. C'est toute l'idée de la recherche-action : action, rétroaction des données. C'est enrichissant pour tout le monde. (Amélie, partenaire terrain)

Je fais beaucoup de recherche-action où tout est décidé avec les partenaires de A à Z, d'avant la conception du projet jusqu'à la diffusion des résultats. (Rachel, partenaire chercheure)

La même volonté d'être partie prenante à toutes les étapes du projet a enfin été exprimée concernant la diffusion des résultats de recherche, une partenaire terrain trouvant regrettable que seules les chercheuses participent habituellement aux colloques où sont présentés les résultats de la recherche à laquelle elles ont collaboré :

Souvent on va présenter les projets de recherche puis les partenaires sont pas là. Il me semble que ce serait un plus pour le chercheur de montrer que le partenaire terrain est là, endosse, démontre concrètement que, dans la pratique, ça eu tel impact. (Amélie, partenaire terrain)

Pour Amélie, il y a, dans ce cas, une négation de leur expertise :

Pourquoi c'est seulement le chercheur qui va présenter ses résultats de recherche quand il a été associé à un milieu, qu'il parle au nom du milieu ? Nous, on veut être partie prenante pour avoir une reconnaissance de l'expertise, une reconnaissance qu'on fait, nous aussi, de la recherche.

Les membres de Trajetvi s'entendent cependant sur le fait qu'une implication mutuelle à toutes les étapes du projet requiert un investissement considérable de temps dédié à écouter la parole de chacun et à produire ensemble. De grands efforts doivent être investis :

C'est beaucoup de discussions, c'est beaucoup de réunions, donc c'est vrai que c'est plus de travail. (Amélie, partenaire terrain)

Ça demande beaucoup de temps c'est sûr. Puis tout le monde est débordé tout le temps. On fait ce qu'on peut avec le temps qu'on a. (Rachel, partenaire chercheure)

Le partenariat demande d'investir non seulement beaucoup d'énergie et de temps, mais aussi de l'argent, et ce, jusqu'au transfert de connaissances, comme le mentionne Francine, chercheure :

C'est bien beau les plans de mobilisation des connaissances, mais il faut quelqu'un pour payer ça. (...) Souvent, une fois que le rapport de recherche ou les articles scientifiques sont écrits, il reste plus d'argent pour ces activités-là.

Les partenaires terrain peuvent contribuer à la diffusion des résultats, mais une condition essentielle de leur implication à cette étape est qu'elles aient été accueillies de plain-pied dans le projet et qu'elles y aient développé un engagement. Les partenaires qui s'approprient les résultats de la recherche auront à cœur d'en faire la diffusion, comme le souligne Michèle :

Au niveau de la mobilisation des connaissances, c'est vraiment de privilégier la coconstruction à toutes les étapes de la recherche. C'est sûr qu'on va être heureuses de contribuer à la diffusion des recherches si on a senti qu'on a été partie prenante puis qu'on se retrouve dans ce qui ressort de la recherche. (Michèle, partenaire terrain)

Les partenaires terrain revendiquent donc l'opportunité de fournir leurs ressources (expertise, connaissances, conseils) pour construire et mener à terme le projet, ce avec quoi

les chercheuses sont, en principe, d'accord. Pour mettre en pratique ce principe, toutes doivent accepter d'adopter une vision à long terme et d'investir le temps qu'il faut lors des premières étapes de la recherche. Nos données tendent à montrer qu'un tel investissement favorise le partenariat jusqu'à la diffusion des résultats de recherche.

La reconnaissance de l'expertise comme retour social

Le principal retour social mentionné par les interviewées, de part et d'autre, est la reconnaissance de l'expertise de chacune. Pour les partenaires des milieux de pratique, le fait de coconstruire le projet contribue à cette reconnaissance : en voyant leur parole entendue et leurs besoins et enjeux considérés, elles estiment qu'on reconnaît une valeur à ce qu'elles ont à offrir. La considération manifestée par les chercheuses s'avère alors à la fois gratifiante et utile pour la suite du projet, qui bénéficie de l'interdépendance qui s'instaure. L'expertise est par la suite obtenue à travers les différentes étapes qu'elles mènent de concert avec les chercheuses, notamment la diffusion des résultats.

Les chercheuses, de leur côté, expliquent qu'étant données les valeurs institutionnelles, la reconnaissance de leur expertise passe plutôt par la production académique s'adressant aux pairs, un processus dans lequel elles doivent investir beaucoup de temps :

C'est exigeant écrire. Écrire un article scientifique, c'est très exigeant, ça prend du temps. (Marie, partenaire chercheure)

De l'avis des chercheuses, la recherche partenariale pourrait dans ce cas nuire à leur avancement professionnel parce que celle-ci exige avant tout un transfert des connaissances vulgarisées, adaptées aux milieux pour lesquels elles sont produites, une tâche qui demande aussi beaucoup de temps et une certaine adaptation des façons de faire. Or, ce type de productions n'est pas d'emblée valorisé par l'institution universitaire et par les organismes subventionnaires :

On veut bien faire des activités diversifiées, mais c'est sûr que, dans le panier, il va y en avoir [des conférences internationales et des articles dans des revues reconnues] parce que sinon, on va avoir des comptes à rendre à nos institutions. Nous on n'aura pas la prochaine subvention qu'on va demander parce qu'on n'aura pas assez misé là-dessus. (Rachel, partenaire chercheure)

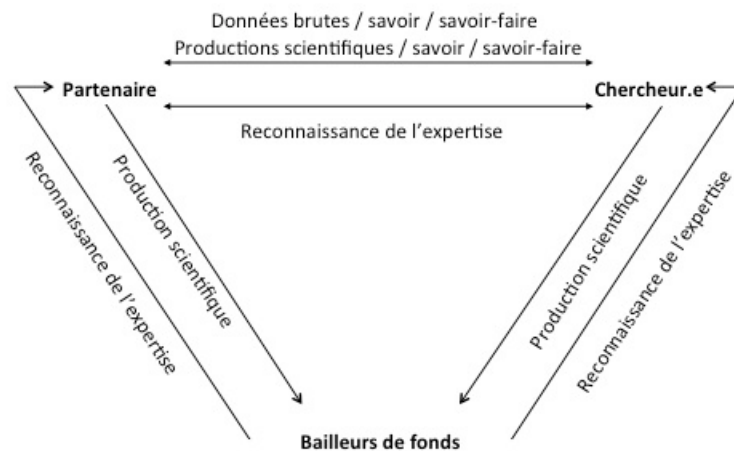
C'est beaucoup axé sur la production individuelle : publie, publie, publie. C'est toute une conception de la recherche qui est pas changée encore. C'est un gros dinosaure. On sait que les chercheurs vont chercher moins de points quand c'est des choses en partenariat malgré le fait que, de plus en plus, les bailleurs de fonds vont demander à ce qu'y ait un partenariat effectif. (Amélie, partenaire terrain)

De fait, les membres de Trajetvi mettent en lumière que les organismes subventionnaires encouragent les chercheuses à travailler en partenariat par l'octroi de subventions à celles qui s'engagent à collaborer avec des milieux de pratique, mais que les mêmes organismes découragent la mise en place de pratiques partenariales par le peu de reconnaissance dévolue aux chercheuses ayant un curriculum vitae axé sur une coconstruction d'objet et une mobilisation des connaissances accessibles aux milieux de pratique. Ceci place les chercheuses qui s'investissent dans la recherche partenariale devant un dilemme : si elles ne publient pas dans les revues scientifiques reconnues par les pairs, leur réputation et leur avancement professionnel en pâtissent ; si elles ne communiquent pas les résultats de leurs recherches dans un langage et des médiums accessibles aux milieux de pratiques, leur réputation de chercheuses utiles aux milieux de pratiques s'en ressent et l'accessibilité des milieux se ferme. Il est possible de se demander si l'investissement de temps lors des premières étapes d'un projet peut faire partie de la solution au dilemme des chercheuses : des partenaires terrain engagées dès les premières étapes et ayant accès à un financement adéquat peuvent s'impliquer plus activement lors de la diffusion des résultats de recherche, permettant d'alléger la tâche des chercheuses. Envisagées sous l'angle de la théorie des échanges sociaux, ces données montrent que l'engagement se construit à force de réciprocité (Blau, 1964 ; Cropanzano et Mitchell, 2005) faisant que les échanges réciproques favorisent la confiance, qui favorise à son tour l'offre de ressources.

La Figure 1 schématise le contenu des échanges au sein d'un partenariat tel qu'en témoignent les interviewées. On voit que les chercheuses bénéficient des savoirs, du savoir-faire et des données brutes des partenaires et que les partenaires bénéficient des savoirs et du savoir-faire des chercheuses qui transforment les données brutes en produit scientifique

prêt à être utilisé. De cet échange de ressources complémentaires, chercheures et partenaires retirent une reconnaissance de leur expertise respective, qu'ils feront valoir, à partir des productions scientifiques, auprès des bailleurs de fonds.

FIGURE 1
Contenu des échanges



La négociation comme condition de l'interdépendance

Les résultats présentés jusqu'à présent soulignent l'importance que revêt l'interdépendance dans la recherche partenariale. Or, il semble que celle-ci n'apparait pas spontanément ; elle se crée plutôt dans le sillon d'une négociation de règles d'échanges, parfois appelée « entente de partenariat » par nos interviewées. Selon le portrait qu'en tracent les membres de Trajetvi et en convergence avec la littérature (Ross *et al.*, 2010), la négociation doit s'effectuer dès les premières étapes du processus et se poursuivre au fil des difficultés rencontrées. Différents sujets peuvent être discutés dans ces négociations devant conduire à une entente, concernant notamment les ressources fournies, les retours anticipés et les valeurs qui devraient guider les échanges.

Ça serait une discussion sur les valeurs de base. Faut s'entendre là-dessus parce que sinon ça marche pas. Ça prend aussi une entente fondamentale au départ sur qu'est-ce que la recherche. (...) C'est de ne rien oublier dans l'établissement des partenariats, notamment une liste des moments où les partenaires souhaitent s'impliquer, dans quelle intensité, c'est quoi leurs attentes, c'est quoi nos attentes. (Danielle, partenaire chercheure)

Les témoignages sur l'importance des ententes partenariales soulignent le caractère processuel des partenariats de recherche. L'entente de partenariat se substitue ainsi à la confiance aveugle en tant que police d'assurance et protège les acteurs contre l'abus de leurs ressources. Puisque la recherche partenariale demande un grand investissement de temps, l'assurance de retours à venir a une grande influence sur la volonté de chacun de s'y engager.

La crainte de l'instrumentalisation

Bien que l'interdépendance des partenaires terrain et chercheures dans la construction des savoirs soit prônée par la majorité des membres de Trajetvi, la crainte mutuelle d'être instrumentalisé apparaît comme un facteur d'échec important du développement d'interdépendance. L'instrumentalisation des partenaires terrain par les chercheures a été abordée directement : les relations entre « universitaires » et « gens de terrain » n'ont pas toujours été gratifiantes :

Dans la recherche classique, le chercheur vient chercher les éléments dont il a besoin, puis il s'en retourne. (Amélie, partenaire terrain)

Quand on vient nous chercher parce qu'on va être utiles, ça crée un petit malaise. (Jasmine, partenaire terrain)

Dans un tel cas de figure, on assiste à un changement de paradigme : de celui de l'échange, où chacun reçoit de la gratification en donnant des ressources, on passe à celui de la défense, où chacun protège ses acquis et a peur de se faire avoir. La volonté des milieux de contribuer à construire les projets et de s'approprier les résultats de recherche fait par ailleurs peur à certaines chercheures qui, à leur tour, expriment la crainte d'être instrumentalisées :

La fonction première de la recherche, c'est pas de faire un travail de représentation gouvernementale, c'est pas de la militance en premier lieu. Le chercheur doit se comporter de manière responsable, mais il peut pas se faire censurer non plus s'il a des résultats qui sont pas dans le mainstream. (Danielle, partenaire chercheure)

Il paraît donc y avoir, chez certains membres de l'équipe, à raison ou à tort, une crainte partagée d'être utilisée. Chaque partie se trouve alors sur la défensive. Les actrices ne sont alors ni dépendantes ni interdépendantes : elles ne développent tout simplement pas d'échanges (Blau, 1964). Les conflits qui émergent de ces situations peuvent constituer d'importants facteurs d'échec en faisant entrave à la négociation. Les conflits ne devraient cependant n'être ni craints ni passés sous silence (Boutin et Le Cren, 2004 ; Clément *et al.*, 1995), car ils constituent des informations précieuses pour les suites de tout partenariat. Leur résolution peut être encouragée par la négociation, celle-ci pouvant bénéficier de l'aide de personnes neutres endossant un double rôle d'animatrices et d'aides à la négociation. Trajetvi s'est doté de personnes pouvant jouer ce rôle et, de l'avis des membres, leur aide est précieuse.

LES CONCLUSIONS

Les résultats du présent exercice soulignent la pertinence du concept d'interdépendance pour l'analyse de partenariats de recherche : si les membres de Trajetvi n'ont pas nommé distinctement le concept d'interdépendance, ils et elles y ont clairement fait référence à travers leur discours sur les expertises complémentaires reconnues de part et d'autre. Les membres ont souligné comment, en contexte partenarial, l'interdépendance doit être négociée en continu pour que chaque partie puisse avoir accès aux retours sociaux dont elle a besoin dans le cadre de ses activités professionnelles. Dès lors, la mise en place de mécanismes de prise de parole, d'écoute et de négociation de règles d'échange se révèle une condition essentielle au développement de l'interdépendance. La négociation permet l'interdépendance, l'interdépendance permet l'échange et l'échange permet l'obtention de retours sociaux, lesquels fait partie la reconnaissance de l'expertise. En voyant leur expertise reconnue, les membres de l'équipe verront leur confiance dans les partenaires augmenter et, conséquemment, seront encouragé.e.s à poursuivre leurs échanges.

Les propos tenus par les interviewé.e.s permettent de soutenir une définition de l'expertise comme étant une construction relationnelle plutôt qu'une caractéristique personnelle. Créée à partir de la reconnaissance des investissements individuels d'une

personne, l'expertise se confirme par la valorisation de ses ressources par les acteurs et actrices avec qui elle échange. Conséquemment, une personne dont l'expertise n'est pas sollicitée, malgré qu'elle soit en situation de la partager, peut vivre une dissonance entre ce qu'elle croit être et ce que les autres lui renvoient comme image d'elle-même, mettant en cause son expertise et donc son intérêt à participer.

L'appréciation que font les partenaires — chercheur.e.s et représentant.e.s des milieux de pratique — de leur participation au projet Trajetvi, cueillie pendant son développement, est pertinente pour la suite du projet et pour la pratique partenariale plus largement. Les jeux de pouvoir discutés dans les écrits sur le partenariat (Boutin et Le Cren, 2004) sont ancrés dans les occasions d'échanges que décrivent les participant.e.s à l'étude. Or, il appert que les dynamiques d'échange constituent des leviers permettant d'alimenter la discussion et la négociation entre partenaires. Dès lors que les membres sont aptes à saisir ce qu'ils et elles ont à perdre et à gagner dans une telle entreprise et que des mécanismes sont mis en place pour qu'une négociation puisse avoir lieu, les conditions sont réunies pour que les échanges favorisent le partenariat. Ceci souligne, en outre, l'importance du suivi d'implantation pour la survie et la réussite d'un projet de partenariat de recherche et d'action de la trame de Trajetvi.

BIBLIOGRAPHIE

- BERGERON, M. ET TOURIGNY, M. (2011). Évaluation d'un partenariat dans le cadre de la mise en place de services intersectoriels pour des enfants victimes d'agressions sexuelles. *Service social*, 57(1), 1-14.
- BLAU, P.M. (1964). *Exchange and power in social life*. New York, N.Y. : Wiley.
- BOUTIN, G. ET LE CREN, F. (2004). *Le partenariat : entre utopie et réalité*. Montréal : Éditions Nouvelles.
- BUSSIÈRES, D. ET FONTAN, J.-M. (2011). La recherche partenariale : point de vue de praticiens au Québec. *SociologieS*. Récupéré de : <https://sociologies.revues.org/3670>
- CLÉMENT, M., OUELLET, F., COULOMBE, L., CÔTÉ, C. ET BÉLANGER, L. (1995). Le partenariat de recherche. Éléments de définition et ancrage dans quelques études de cas. *Service social*, 44(2), 147-164.
- CLÉMENT, M.-E., TOURIGNY, M. ET DOYON, M. (1999). Facteurs liés à l'échec d'un partenariat entre un organisme communautaire et un CLSC : une étude exploratoire. *Nouvelles pratiques sociales*, 12(2), 45-64.

- CROPANZANO, R. ET MITCHELL, M.S. (2005). Social exchange theory : An interdisciplinary review. *Journal of Management*, 31(6), 874-900.
- GOLDBERG, D. ET COMINS, M. (2001). Struggling with partners : The use of the term “partnership” in practice. *Anthropology & Medicine*, 8(2), 255-264.
- HEATH, A. (1976). Rational choice and social exchange : A critique of exchange theory. Cambridge : Cambridge University Press.
- MINKLER, M. (2005). Community-based research partnership : Challenges and opportunities. *Journal of Urban Health: Bulletin of the New York Academy of Medicine*, 82(2), ii3-ii12.
- MOLM, L.D., TAKAHASHI, N. ET PETERSON, G. (2000). Risk and trust in social exchange : An experimental test of a classical proposition. *American Journal of Sociology*, 105(5), 1396-1427.
- PAILLÉ, P. ET MUCCHIELLI, A. (2005). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Paris : Armand Collin.
- PIRES, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J.P. Deslauriers, L.H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. Pires (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 113-169). Montréal : Gaëtan Morin.
- ROSS, L.F., LOUP, A., NELSON, R.M., BOTKIN, J.R., KOST, R., SMITH, G.R. ET GEHLERT, S. (2010). The challenges of collaboration for academic and community partners in a research partnership : Points to consider. *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics*, 19-31.
- SOULARD, C.T., COMPAGNONE, C. ET LÉMERY, B. (2007). La recherche en partenariat : entre fiction et friction. *Natures Sciences Sociétés*, 15, 13-22.